



VILLENEUVE-SUR-LOT

Direction de la Communication

# Communiqué

Vendredi 13 novembre

## Enfance « Lumières sur les droits de l'enfant »

A l'occasion de la journée mondiale de l'enfance célébrée le 20 novembre, Villeneuve-sur-Lot, « Ville amie des Enfants » depuis 2005, participe à l'opération « Lumières sur les droits de l'enfant » organisée par l'Unicef.

### Le contexte :

Il y a 31 ans, le 20 novembre 1989, les dirigeants de la planète s'engageaient à construire un monde digne des enfants en signant la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Ce texte, le plus ratifié de l'histoire (195 états signataires), garantit les droits de chaque enfant à survivre, se développer, à apprendre, s'épanouir et faire entendre leurs voix. Cet anniversaire est célébré chaque année lors de la journée mondiale de l'enfance.

### En France :

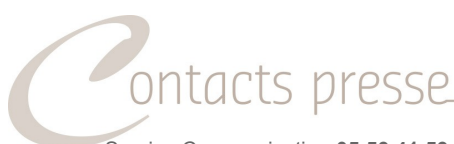
Dans la soirée du 19 au 20 novembre, plus de quatre-vingt sites à travers la France seront illuminés en bleu, couleur de l'Unicef, pour rappeler cet engagement.

En partenariat avec les Villes « amies des enfants », cette opération vise à rappeler la promesse faite aux enfants il y a 30 ans et à déclarer au monde entier que cet accord collectif envers ces droits reste entier.

### A Villeneuve-sur-Lot :

Le théâtre Georges-Leygues et l'Hôtel de Ville feront partie, ce **jeudi 19 novembre**, des monuments illuminés en bleu dans tout l'hexagone. Cette opération est l'occasion pour la Ville de rappeler son engagement auprès des enfants en garantissant le respect de leurs droits et en leur permettant, par l'écoute et l'expression, de participer pleinement à la vie de la commune.

*Bon à savoir : En 2019, d'Auckland à Amman, de Nairobi à New York, des monuments célèbres à travers le monde se sont illuminés en soutien aux droits de l'enfant et pour célébrer les 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant. En France, ce sont plus de 80 monuments nationaux et mairies des Villes Amies des Enfants qui se sont habillées en bleu à l'occasion de cet anniversaire. Ce fut notamment le cas du Panthéon, des Tours de la Rochelle, du Palais des ducs de Bourgogne ou de la Place Stanislas.*



Service Communication 05 53 41 53 37 - dircom.mairievilleneuvesurlot@mairie-villeneuvesurlot.fr